

Fabienne Duarte
12 clos des fourneaux
45190 Beaugency

le 25/06/2022

Monsieur,

J'habite dans le clos des fourneaux qui borde le terrain sur lequel doit être construite la plateforme logistique Parcolog. En tant que riveraine, je suis **très inquiète** par rapport à ce projet déraisonnable qui va **impacter durablement et fortement notre vie quotidienne**.

Nous vivons dans cette maison que nous avons fait construire il y a 15 ans. Lors de la vente du terrain, nous avons été informés de l'existence de la zone industrielle, mais il n'était question que de bâtiment à taille humaine comme ceux qui existent à l'heure actuelle (Festa, Bodycote...). D'autre part, la hauteur des bâtiments ne devait pas excéder 12 m. Les modifications ont été faites en catimini de sorte que personne ne s'en est aperçu.
Comment peut-on envisager de construire un tel mastodonte juste à côté d'une centaine de pavillons ?

Cette plateforme entraînera de **nombreuses nuisances sonores** :

- les allées et venues des 160 **camions** prévus quotidiennement.
- les **chargements et déchargements** dans l'entrepôt. Des gens qui travaillent dans ce type de lieu ont témoigné devoir porter des bouchons d'oreilles à cause du bruit.
- Il n'est pas exclu qu'il y ait de l'**activité durant la nuit** si les entreprises locataires travaillent en 3/8.
- Il n'est pas exclu qu'il y ait des **cellules frigorifiques** et donc le bruit des moteurs 7 jours sur 7.

La mairie nous soutient qu'il n'en sera rien, mais elle n'en sait rien puisqu'elle ignore qui va louer les locaux et qu'elle n'a pas la main sur ces points-là.

→ Nous aimerions **une étude neutre et plus approfondie de l'impact sonore** lié à cette activité logistique.

Cette plateforme entraînera également **une pollution lumineuse**. Chacun sait que des lumières très puissantes restent allumées toute la nuit pour assurer la protection du site. La mairie nous affirme que des détecteurs de mouvement limiteront cet impact mais le constructeur ne les installera pas, car ils entraînent un surcoût à la pose. **Nous ne pourrons donc plus dormir l'été avec les fenêtres ouvertes** à cause de la lumière qui éclairera notre jardin et les pièces donnant sur l'entrepôt.

Cette luminosité **impacterait évidemment également la faune** vivant dans les champs et broussailles environnants.

De part l'activité importante des camions près de chez nous, nous nous inquiétons également de l'**impact de cette plateforme sur notre santé**. Souffrant déjà ainsi que mon fils de problèmes thyroïdiens, nous ne voudrions pas voir notre santé se dégrader plus encore.

→ Nous aimerions **une étude plus approfondie concernant l'augmentation du rejet de CO2** due à cette activité logistique.

Cette implantation ne sera pas sans conséquences sur **la valeur de nos maisons**. Celles-ci seront forcément fortement dévaluées à la revente (baisse de la qualité de vie, impact esthétique...)

- Pour notre part, **nous finissons juste de terminer de rembourser notre emprunt** et imaginer tout cet argent perdu me met vraiment en colère.

- La mairie invoque la création de nombreux emplois grâce à cette nouvelle activité. Chacun sait qu'il n'en sera rien, car **ce secteur n'attire pas** (difficile, aux horaires parfois incompatibles avec une vie de maman solo et mal payé). **Les sites de Meung sur Loire et Mer regorgent de locaux à louer et les entreprises d'interim de propositions de postes non pourvus.**

- Pour quelques emplois (hypothétiques donc), **la mairie est prête à sacrifier le quotidien et le patrimoine d'une centaine de familles.**

Enfin, rien ne m'assure que **des produits dangereux** ne seront pas entreposés dans ces locaux. Le site n'est pas classé SEVESO mais étant donnée la taille du bâtiment et le fait que **personne ne sait qui louera ni ce qui sera entreposé**, nous sommes en droit d'être inquiets.

→ Comment peut-on imaginer construire un bâtiment présentant des **risques d'explosion, d'incendie ou d'émanations toxiques** aussi près des habitations ?

→ Il me paraît indispensable d'**effectuer des études plus poussées concernant ces risques ou stipuler dans le cahier des charges du constructeur l'interdiction d'entreposage de produits inflammables ou explosifs quels qu'ils soient.**

Je ne me suis positionnée dans cet argumentaire qu'en tant que riveraine, mais je suis aussi bien sûre **une citoyenne sensible au fait de laisser à nos enfants une Terre vivable**. Ce projet me semble complètement contraire aux avis émis par le GIEC : imperméabilisation du sol, pollution sonore, atmosphérique et lumineuse, disparition de la faune locale...

- La conclusion du rapport émis par la MRAE va également dans ce sens.,

- De plus la disparition à court terme des énergies fossiles rendant les transports par camions non viables, ce projet est voué à l'échec puisqu'il est dépendant de ce mode de transport. Tout cela est vraiment inquiétant.

C'est pour toutes ces raisons que je ne souhaite pas voir aboutir ce projet déraisonnable, qui va à l'encontre du bien-être de la population, de toute logique écologique, qui est voué à l'échec car les locaux ne seront pas loués et laissés à l'abandon (une vaste friche industrielle laide et au sol imperméabilisé).

Je vous remercie de m'avoir lue et vous adresse, monsieur, mes sentiments respectueux.

Fabienne Duarte